



CDN des 19 et 20 mai 2016

Analyse de la situation

Un mois et demi après notre dernier CDN, nous caractérisons la situation de la façon suivante.

Sur le plan international, en Europe :

L'extrême droite progresse dans de nombreux pays et notamment en Autriche.

La troïka impose à la Grèce de nouveau un plan de rigueur et d'austérité.

Une défiance anti européenne se développe illustrée par le référendum sur la sortie de l'Angleterre de l'union européenne (Brexit).

Un contexte de repli sur soi des pays européens, notamment sur la question de l'accueil des migrants, alors que même le FMI note que ceux-ci représenteraient un gain de croissance.

En Espagne, les forces porteuses d'une rupture avec les politiques d'austérité (Podemos et Izquierda Unida) s'unissent pour préparer les nouvelles élections législatives alors que le PSOE refuse toujours cette rupture.

Véritable coup d'état institutionnel, le processus de destitution de la présidente du Brésil est en cours.

Pour autant le score de B. Sanders dans la primaire démocrate aux USA montre adhésion nouvelle aux propositions alternatives de gauche au libéralisme.

Sur le plan national, le gouvernement s'enferme dans une politique libérale de plus en plus assumée, notamment au travers de la révision du code du travail porteur d'un parti pris systématique en faveur des entreprises au détriment des salariés, mais également par la poursuite d'une politique en faveur de celles-ci (cadeaux fiscaux, CICE, pacte de responsabilité, baisse des cotisations patronales, etc.). Pour autant cette politique ne répond en rien aux problèmes rencontrés par la population concernant l'emploi, les revenus, les conditions de travail, la pauvreté,...

D'un côté une population de plus en plus en difficulté, de l'autre des favorisés du système qui accumulent de plus en plus de richesses. Un système mis en lumière au travers des scandales des Luxleaks et autres Panama papers (révélés par des lanceurs d'alerte qu'il convient de mieux protéger et de ne pas criminaliser) qui profite toujours et de plus en plus aux mêmes, au détriment de la majorité de la population. Source de violences, cela nourrit d'autant plus le sentiment de rejet de la classe politique aux affaires et l'idée sur laquelle certains surfent, du "tous pourris" ! Cette situation profite à l'extrême droite qui n'est porteuse d'aucune proposition de progrès social, bien au contraire.

La méthode Coué et le tout communiquant autour de "ça va mieux", les différentes affaires (Sarkozy, Baupin,...) ne font que renforcer ce sentiment face à la réalité vécue par la population et accentue le rejet du système.

L'analyse de la situation comme le développement de l'activité et de l'action sont difficiles. Les forces s'affrontent avec d'un côté ceux qui prétendent faire avancer la société à coup de réformes, tendant toutes à un sévère retour en arrière (recul des droits sociaux, casse des services publics,...), et de l'autre ceux qui contestent ces choix politiques peinent à construire un front uni, pour bâtir des propositions alternatives et les mobilisations nécessaires, quelle qu'en soit la forme, pour les porter.

Par ailleurs, les jeux politiques qui se mettent parallèlement en place dans la perspective des élections à venir (notamment présidentielles) ne sont pas de nature à clarifier les choses.

Sur la loi travail, après l'abandon de l'action intersyndicale par les directions de la CFDT et de l'UNSA satisfaits de quelques reculs qui ne remettent pas en cause le fond de la loi, le front syndical, CGT, FSU, FO, Solidaires, UNEF et UNL continue de mobiliser, mettent à mal les arguments du gouvernement qui ne convainc toujours pas la population, malgré sa communication, et divise la majorité parlementaire.

Les sondages montrent clairement que la population reste majoritairement opposée à la loi travail !

L'utilisation du 49.3 révèle la fragilité d'un gouvernement dans l'incapacité de construire une majorité pour faire passer sa loi. Mais la difficulté de la mobilisation de la fonction publique dans la lutte contre cette loi est réelle : impression que la fonction publique n'est pas concernée ? Perte de repères ? "Dépolitisation" ? Attentisme, Posture délégitime ?...

Plus que jamais Il nous faut impérativement rencontrer les personnels pour construire les convergences avec le privé où des luttes se développent.

Le mouvement "nuit debout" évolue de la défiance envers le politique et le syndical vers la volonté de rencontres et d'échanges. Des militants syndicaux en sont partie prenante en de nombreux endroits. La question se pose de la capacité à passer d'une parole libre et de débats débridés à la construction de projets alternatifs porteurs de transformations sur les questions exprimées. La construction de convergences avec ce mouvement se pose.

Devant la possible émergence d'un mouvement social d'ampleur, le gouvernement n'hésite pas à utiliser la prolongation de l'état d'urgence et les assignations à résidence qui en découlent, non pour protéger la population mais pour gérer l'ordre social et tenter de freiner les mobilisations.

De plus, le gouvernement joue de l'intimidation en utilisant la répression policière, amenant certains manifestants à vouloir en découdre et à se radicaliser.

Les actions des « casseurs » impactent et nuisent aux mobilisations et aux revendications qu'elles portent contre la loi travail.

Dans notre secteur spécifique, les mêmes méthodes de communication gouvernementale sont mises en œuvre et les "journées de la refondation", loin de reposer sur une véritable analyse et des bilans liés à un travail de terrain ont donné lieu à un satisfécit, expurgé de toute critique de quelque nature qu'elle soit, si ce n'est à l'égard des enseignants et des disciplines, désignés comme responsables des difficultés ; tout cela pour tenter de sauver les meubles d'une refondation dont le sens profond s'est largement perdu.

Seule la FSU a décidé de jouer le dedans/dehors par l'organisation d'une mobilisation et d'une conférence de presse (bien relayée par les médias) devant la bourse du commerce de Paris. Le bilan sans concession dressé par notre fédération peut nous servir de base pour continuer à avancer sur nos propositions et poursuivre la lutte contre la réforme du collège, notamment.

Le soin apporté par tous les intervenants à éviter toute référence à la réforme du collège (en dehors de F. Hollande dans son intervention) en dit long sur la confiance qu'ils ont dans leur projet.

Et l'anniversaire de la parution du décret (19 mai) est l'occasion de multiples initiatives des syndicats qui contestent la réforme (HIS, conférence de presse, etc.), initiatives basées sur les situations relevées notamment au travers des enquêtes menées par nos organisations et relevant l'augmentation des inégalités.

Il est à noter sur le dossier collège l'évolution de la position de la FCPE, suite à son congrès, qui voit une direction en difficulté et parfois mise en minorité passer d'un soutien absolu à un début de questionnement critique notamment sur les inégalités que la réforme va générer.

Le DNB et les programmes font partie du triptyque de cette réforme. Le SNEP-FSU continue son travail de construction de propositions alternatives en organisant des échanges et débats constant avec la profession. Il est fondamental de faire en sorte que la profession s'empare plus massivement de cette démarche et y apporte sa contribution pour nourrir et enrichir le projet.

Après une fin de non-recevoir, le Ministère se déclare de manière informelle conscient des problèmes posés par les programmes EPS et pourrait envisager la création d'un groupe de travail spécifique dans le cadre de la commission de suivi des programmes.

Sur le DNB, il existe clairement un blocage d'ordre idéologique et seuls des propositions alternatives fortes et un engagement important de la profession seront de nature à permettre de dépasser ce blocage.

Dans un contexte de perte de confiance envers le syndicalisme, les chiffres de syndicalisation en France ne sont pas en recul : 11% en moyenne et 25% dans la fonction publique d'état, 20% dans les services publics contre 10% dans le privé. C'est dans ce cadre qu'il nous faut apprécier la situation spécifique du SNEP-FSU et le type et la forme de syndicalisme que nous proposons et mettons en œuvre. Cette réalité est à interroger et analyser notamment pour amener nos syndiqués à se mobiliser davantage sur les questions de portée plus générale.

La perspective des élections, notamment présidentielles, mais également notre congrès en 2017, ainsi que la candidature de Paris aux JO de 2024 doivent être l'occasion de travailler à affiner nos revendications et à les porter fortement. Cela doit également nous pousser à élargir notre champ « d'influence » et nos contacts (médias, parents, sportifs, responsables sportifs,...). Une première étape importante devant d'ailleurs se dérouler rapidement avec les élections professionnelles à Jeunesse et sport.

C'est donc dans un contexte d'élections politiques à venir, de luttes multiples et complexes qui affaiblissent le gouvernement et du développement de l'autoritarisme en réponse que se déroule notre CDN.

Pour autant, les luttes ont rarement été aussi nombreuses et visibles. Se pose donc le problème de leurs convergences en faisant en sorte que la fonction publique y prenne toute sa place.

Relevé de conclusions

Loi travail et suites de l'action

Après plus de deux mois, la mobilisation du 19 mai prouve que la mobilisation se poursuit, certains secteurs rejoignant le mouvement maintenant.

L'opinion publique est massivement opposée à cette loi Travail et à l'utilisation autoritaire du 49.3 par le gouvernement.

L'entêtement du gouvernement à passer en force et à ne pas engager de dialogue avec les organisations syndicales portant une autre réforme du code du travail et de nouveaux droits pour les salariés, a amené les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL à appeler à une nouvelle journée de **grève et de manifestations le 26 mai** et une journée interprofessionnelle avec **manifestation nationale à Paris le 14 juin**, au début des débats au Sénat. Elles appellent à multiplier d'ici là, sur tout le territoire, des mobilisations sous des formes diversifiées.

Elles décident également une **grande votation** dans les entreprises, les administrations et les lieux d'étude qui se déroulera dans les semaines à venir.

Le SNEP FSU continuera d'informer et de mobiliser les collègues.

Réforme du collègue

Les journées de la refondation (.....), ont été principalement marquées par la stratégie de communication que le ministère de l'éducation nationale va déployer jusqu'à la rentrée 2016 : un satisfecit par anticipation sur la mise en œuvre d'une réforme parée de toutes les vertus et une charge contre les disciplines scolaires et les enseignants présentés comme réticents au changement.

Les éléments recueillis à ce jour sur la situation de plus de 3 000 collèges montrent que la réforme n'est ni celle qu'il fallait, ni celle qu'elle prétend être : inégalités d'évolution des DHG, amplification des inégalités dans les dotations horaires des établissements. Au nom de la réduction des inégalités, le ministère ne fait que les amplifier !

Le CDN du SNEP-FSU décide d'engager une campagne de contre communication, tout particulièrement dans les jours précédents la rentrée scolaire et AVANT celle de la ministre. Pour cela, il demande aux départements qui ne l'ont pas encore fait, de faire parvenir les documents CTSD préparatoires aux rentrées 2015 et 2016 afin qu'ils soient traités au plan national et intégrés à la base de données du SNEP. L'objectif est fixé de recueillir la situation de 5000 collèges.

L'ajustement de la situation de rentrée 2016 engendre à nouveau une pression des chefs d'établissement pour faire apparaître coûte que coûte une mise en place des EPI, quitte à y intégrer des dispositifs déjà existants, quitte à n'en faire qu'une opération d'affichage.

Enfin, le bilan des créations / suppressions de postes en EPS devra être achevée avant la fin de l'année scolaire.

Le CDN rappelle que les EPI ne sauraient amputer les horaires disciplinaires, ni être imposés aux enseignants dans leurs modalités ou leurs contenus. Il appelle les collègues à faire en sorte que toute forme d'interdisciplinarité impliquant l'EPS soit ancrée sur une pratique concrète d'APSA avec souci d'apprentissage et progrès des élèves.

Le CDN décide de réaliser une enquête qualitative sur la réalité des EPI, AP et de leur mise en œuvre concrète

Programme – DNB

L'EPS est dans une situation inédite : alors que la loi d'orientation de 2013 et le socle CCC de 2014 consacrent l'intégration de la culture des activités physiques sportives et artistiques à la culture scolaire, les programmes publiés sont issus d'un fonctionnement inédit (absence de prise en compte des différentes consultations ; mépris pour les propositions du SNEP-FSU).

Avec la publication d'une proposition de « programmes alternatifs », le SNEP-FSU a engagé une forme originale, singulière, jamais utilisée à ce jour, d'activité – action syndicale révélatrice de son orientation syndicale de contestation et de proposition.

L'objectif est bien de susciter une adhésion massive de la profession à un processus d'écriture et d'expérimentation collective et concertée d'un programme d'EPS qui donne à notre métier tout son sens et fasse de la réussite scolaire un enjeu majeur du système éducatif.

Le colloque des 18 et 19 novembre 2016 en cours de finalisation représentera une étape importante du processus engagé. Le CDN propose qu'il soit précédé par une initiative locale dans chaque académie.

En effet, cette situation revendicative singulière nécessite un travail d'appropriation des propositions alternatives formulées dans les programmes alternatifs et un travail de comparaison avec les programmes

et documents d'accompagnent officiels. Le CDN propose que chaque conseil académique de fin d'année consacre une séquence à leur étude et formule des propositions sur des questions encore en suspens : programmation, sports et arts, approfondissement et découverte, ...

Enfin, un travail de propositions sur le DNB (contenu, modalités) pour une véritable prise en compte des acquis en EPS doit s'engager.

Syndicalisation

Cette année à nouveau le SNEP va dépasser les 10000 adhérents. C'est une remarquable performance, un élément du rapport de force, qui conforte notre orientation.

C'est le fruit d'un travail important des collectifs militants. Cependant la question des nouveaux adhérents doit demeurer la préoccupation majeure.

Pour l'année 2016-2017 le CDN lance une campagne nationale de syndicalisation, et un matériel (Affiches Slogans) sera mis à disposition des militants.

Ce matériel sera le support pour que dans chaque département, une ou des initiatives soient mises en place en direction des non syndiqués dans les 3 premières semaines de la rentrée, un temps de travail y sera consacré lors des conseils académiques et des bureaux départementaux de fin d'année.

Stagiaires/concours

La phase intra qui se déroule en ce moment est l'occasion de finaliser les supports stagiaires. Nombre de stagiaires sont placés dans des conditions difficiles de formation et les lieux de stage sont importants pour ne pas les mettre plus en difficulté. D'autre part nous devons continuer de mener la lutte pour qu'aucun poste supplémentaire ne soit retiré du mouvement, et qu'aucun ne soit coupé en 2 afin d'y placer 2 stagiaires.

Après Vichy, où nous sommes présents, les affectations des lauréats qui se déroulent mi-juillet doivent être l'occasion d'un nouveau contact avec la profession avant de les retrouver pour leur rentrée la dernière semaine d'août.

Secteur sport

Le CDN du SNEP appelle les collègues, professeurs de sport et CTPS, du MVJS à voter massivement pour la liste FSU (SNEP-EPA) à l'occasion du renouvellement de l'élection du CTM le 30 juin 2016.

Les personnels du secteur Sport subissent de plein fouet les effets néfastes de la réforme territoriale de l'État qui fait le lit à d'autres dégradations envisagées dans les services publics. Les personnels JS pourront s'appuyer sur les militants(e) du SNEP pour que leurs missions ne soient pas dévoyées. L'intérêt des usagers en dépend ; il demeure notre boussole syndicale.

Olympisme

La candidature de Paris Saint Denis aux JO de 2024 doit être l'occasion pour le SNEP FSU de mettre en avant auprès du comité d'organisation, des collègues, du mouvement sportif et de la population ses mandats pour la transformation des événements sportifs internationaux tels que définis dans la motion votée à la quasi-unanimité du congrès de Vogüé.

Une commission composée d'une dizaine de militants, membres du CDN se réunira d'ici la fin juin pour travailler à cette question.

Adopté à l'unanimité